

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 11 Janvier 2024

En l'an 2024, le 11 Janvier, à 19h, le Conseil Municipal de la commune de St Sulpice, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Claudine Landes, Première adjointe, Maire par intérim.

Date de la convocation : 4 Janvier 2024.

Présents : Mesdames et Messieurs David Eddy, Delfour Monique, Fouinat Catherine, Lafon Thibaut, Landes Claudine, Lohézic Gérard, Pégourie Claude, Périé Jean-Michel.

Absent excusé : Faure Bernard pouvoir à Lohézic Gérard

Madame Claudine Landes ouvre la séance et constate que le quorum est atteint conformément à l'article L.215. 15 du code général des collectivités territoriales. Il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Madame Catherine Fouinat est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Modifications budgétaires : - vente de la maison Dussart – inscription à l'actif
- amortissements 2023 – complément
2. Questions diverses

Il est tout d'abord procédé à

1. Modifications budgétaires : - vente de la maison Dussart – inscription à l'actif

Madame LANDES, première adjointe, maire par intérim, indique aux conseillers que, sur la demande de Madame la Trésorière Municipale, il y a lieu d'intégrer la maison Dussart à l'actif de la commune avant de pouvoir en constater la vente.

La décision modificative serait la suivante :

Investissement :

	Dépenses		Recettes
2132 (041) : bâtiments privés	135 000,00	10251 (041) : don et legs en capital	135 000,00
Total	135 000,00		135 000,00

Adopté à l'unanimité

amortissements 2023 – complément

Madame LANDES, première adjointe, maire par intérim, indique aux conseillers que, sur la demande de Monsieur le conseiller aux décideurs locaux, il y a lieu de modifier le budget primitif concernant les amortissements.

La décision modificative serait la suivante :

Investissement :

	Dépenses		Recettes
		021 : Virement de la section de fonctionnement	-600,00
		28041511 (040) – Biens mobiliers, Etudes	600,00
Total			0,00

Fonctionnement :

Dépenses		Recettes	
023 : Virement à la section d'investissement	-600,00		
6811 (042) : Dotation aux amortissements	600		
Total	0,00		

2. Questions diverses

Claudine Landes fait part d'une proposition de motion relative à la desserte ferroviaire du territoire par le département compte tenu de la désertification ferroviaire dans le lot notamment : **Les ménages et entreprises du Lot bénéficient, à compter du premier janvier 2024, d'une déduction fiscale ou d'un crédit d'impôt modulés en fonction du nombre de trains Intercités ou du nombre de trains de nuit desservants les gares de Souillac, Gourdon, Cahors et Figeac**

voté pour a l'unanimité,

Des travaux doivent être effectués dans l'école : évier bouché, réparation d'une chasse d'eau. Mme Fouinat Catherine se charge d'aller faire le point à l'école puis contacter le plombier.

Une plaque a été achetée par les conseillers pour Patrick Rames : il est discuté de l'inscription. Le choix se porte sur : à Patrick, notre maire regretté

Les tuiles du toit d'un des sanitaires du camping doivent être changées, il doit être fait des photos pour monter le dossier d'autorisation, c'est Thibaut Lafon qui s'en chargera.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le 13 Février à 20H30